

AIDES AU LOGEMENT, AIDES FINANCIÈRES, LOISIRS, TRANSPORTS. PARIS HABITAT À LA RENCONTRE DES LOCATAIRES

Dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, Paris Habitat, la Caisse d'allocations familiales et la ville de Paris organisent des rencontres en pied d'immeuble dans le 20^e arrondissement pour conseiller les locataires et répondre à leurs questions. La troisième rencontre se tient lundi 5 décembre de 9h à 13h au 3, square de la Gascogne.

En partenariat avec la Caf et les services sociaux de la Ville de Paris, Paris Habitat expérimente un nouveau dispositif pour informer les locataires de leurs droits. Les 3 et 28 novembre, dans une résidence de 1 500 logements dans le 20^e arrondissement, une dizaine de collaborateurs représentant les différents partenaires ont ainsi accueilli une trentaine de locataires dans un appartement pour répondre à leurs interrogations aussi bien sur leurs droits (aide au logement, aide à domicile,...) que sur les soutiens financiers en matière de loisirs ou de transport.

En 2014, la maire de Paris s'est engagée à faire de la lutte contre la grande exclusion, la Grande cause de sa mandature. En février 2015, après une phase intense de concertation associant tous les acteurs concernés et les services de la Ville, le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion était signé.

L'ensemble des acteurs réunis dans cette démarche partenariale inédite s'est engagé à accompagner les personnes en situation de précarité ou d'exclusion, à chaque étape de leur parcours de vie dont celui de l'accès aux droits qui constitue le fondement de tout projet d'insertion sociale et professionnelle durable. Les personnes en situation de précarité n'ont pas toujours le réflexe, voire la capacité de faire valoir leurs droits. Les partenaires du Pacte se mobilisent pour aller à leurs devants en favorisant les démarches «d'aller-vers».

PRESSE PARIS HABITAT

Françoise-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

